

L'An deux mil vingt-trois le **VINGT-HUIT NOVEMBRE**, le Conseil Municipal de la Commune de ROUGÉ, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la Mairie, sous la présidence de Monsieur DUCLOS Jean-Michel, Maire de ROUGÉ.

	Prés.	Abs.	Exc.	Donne pouvoir à
M. Yannick BARON			X	
M. André BOURGIN	X			
M. Benoît BURET		X		
Mme. Sonia CIVET			X	<i>Pouvoir à Mme COMMUNAL</i>
Mme. Nicole COMMUNAL	X			
Mme. Jacqueline DAVID	X			
M. Jean-Michel DUCLOS	X			
M. Anthony EVIN	X			
Mme. Elodie FATIEN	X			
Mme. Anne-Cécile FIDON	X			
M. Christian GAUTIER	X			
M. Patrick GRANDIERE	X			
Mme. Catherine LE HECHO	X			
Mme. Léa LEGENTILHOMME	X			
Mme. Isabelle MICHAUX	X			
M. Loïc LECLERC	X			
Mme. Danielle RETAILLEAU	X			
M. Jérôme THOMEROT	X			

Membres en exercice : 18

Secrétaire de séance	Léa LEGENTILHOMME
Date de la convocation	21 novembre 2023
Heure d'ouverture de la séance	19 h 30

Délibérations

Type	N° délib	Objet	Résumé	Vote
Finances	23-56	Décision Modificative n°3	Nécessité d'augmenter les crédits du chapitre 011 charges à caractère général, notamment en raison de l'augmentation des coûts de l'énergie et charges d'entretien des bâtiments liés aux contrôles périodiques, du chapitre 65 pour le versement d'une subvention d'équilibre au CCAS, et prévoir l'achat par le budget général des terrains non vendables du lotissement des Cohardières	Unanimité
Finances	23-62	Budget annexe : Lotissement des Cohardières	Décision modificative n°2 : intérêt de vendre les terrains non vendables au budget général afin de les valoriser au compte 2111	Unanimité
Personnel	23-57	Taux de promotion de l'avancement de grade	Le Conseil municipal décide de fixer les taux de promotion, pour chaque grade concerné, à 100 %	Unanimité
Personnel	23-58	Modification du tableau des effectifs	Modifier le tableau des emplois, afin de permettre la nomination des agents inscrits au tableau d'avancement de grade établi pour l'année 2023, compte tenu des nécessités du service	Unanimité
Urbanisme	23-54	Demande d'acquisition de parcelle B1909	Le conseil municipal accepte la cession de la parcelle 1909 à la fondation CEMAVIE au prix d'un euro, sous réserve de l'engagement effectif des travaux de reconstruction de la résidence	13 Pour 3 Abstentions
Urbanisme	23-59	Remboursement des frais d'extension réseau électrique	Lors de la construction de leur maison d'habitation, des administrés ont acquitté les frais d'extension du réseau public, conformément à la réglementation en vigueur. En 2023, un second branchement a été réalisé depuis ce réseau. De fait, les travaux réalisés en précédemment deviennent une extension du réseau public d'électrification et les frais inhérents sont à la charge de la commune. Après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide de rembourser le coût des travaux d'extension du réseau	15 Pour 1 Abstention

Type	N° délib	Objet	Résumé	Vote
------	----------	-------	--------	------

Vente	23-60	Cession de véhicule	Cession de la remorque DESMAREST immatriculée FG 272 BX à la commune de Louisfert	Unanimité
Vente	23-61	Cession de véhicules	Cession du tracteur John Deere 4300 immatriculé BS-377-LA et de la tondeuse ISEKI SF 300	15 Pour 1 Abstention

Informations diverses

Le Maire,

Jean-Michel DUCLOS


